



Argonne 14-18 Symbole de l'amitié franco-américaine

L'année 2018 en Argonne a été le théâtre de nombreuses commémorations américaines pour honorer les soldats qui ont contribué à la libération de la France.

Dans ce cadre, dimanche dernier se tenait la grande commémoration de l'offensive Meuse-Argonne au cimetière de Romagne-sous-Montfaucon. L'occasion d'accueillir une délégation américaine sur les sites de Cornay et de la forêt domaniale d'Ariethal, récemment mis en valeur par l'ONF et en présence des représentants l'Etat.

Au printemps 2016, l'Office national des forêts s'est engagé dans le projet « Argonne 14-18 », un programme de mise en valeur des sites et des zones de combat faisant écho à l'histoire de l'une des plus grandes batailles de la Grande Guerre et à l'alliance franco-américaine. Cette initiative a été soutenue conjointement par la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale et l'US World War One Centennial Commission.

Rendre hommage aux soldats américains morts pour la France

Libérée de l'occupation allemande en septembre 1918 par les divisions américaines, la forêt d'Argonne a été le témoin silencieux du conflit qui opposa les Alliés aux forces de l'Axe. Meuse-Argonne représente la plus grande opération militaire de l'armée américaine dans l'histoire des États-Unis. Les 1,2 million d'américains engagés dans cette dernière offensive de la guerre ont joué un rôle primordial dans la victoire des Alliés et la fin de cette guerre.



La Big Red one

Argonne 14 – 18 Symbole de l'amitié franco-américaine

Communiqué de presse 26/09/2018

Développer l'attractivité du territoire

Associé à plusieurs partenaires publics et privés français et américains, les collectivités et la Fondation du patrimoine, l'ONF, a mis en œuvre un programme de développement de ces lieux symboliques chargés d'histoire.

Ce programme a permis

- l'aménagement, en forêt domaniale d'Ariéthal, d'un parcours historique et botanique qui invite le public à la découverte des vestiges et plantes obsidionales (liées à la guerre, ces plantes sont arrivées par le biais des sabots ou du fourrage destiné aux chevaux),
- la réalisation d'une plantation mémorielle qui reproduit le blason de la 1^{ère} division et dont le chemin d'accès est bordé de grands piquets portant chacun le nom d'un soldat disparu,
- la mise en place au belvédère de la Croix Bayle (Cornay) d'une table d'orientation panoramique qui guide le regard du visiteur vers les principales zones de batailles,
- La mise en place d'une stèle en hommage au général Mac Arthur et à la 42^{ème} division.

Balisage de signalement des plantes obsidionales



50 piquets pour 50 noms de soldats de la 1^{ère} division

Aujourd'hui, ces sites de mémoire présentent un atout majeur pour expliquer la guerre et transmettre des valeurs de paix aux générations futures. L'ONF avec ses partenaires, souhaite poursuivre ce programme de développement et d'entretien de ces lieux symboliques chargés d'histoire grâce à la souscription nationale en ligne sur le site de la Fondation du patrimoine <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/projet-argonne-14-18>

Après le Hartmannswillerkopf et Verdun, l'Argonne est le troisième site de guerre de la région Grand Est qui fait l'objet d'une mise en valeur importante par l'ONF, dans le cadre de sa participation aux commémorations du centenaire 14-18. Ce projet, fruit d'un travail de plusieurs années, qui met en lumière les différents sites de combat, montre l'importance de la forêt dans le processus de cicatrisation des terrains dévastés et de protection des vestiges et propose une découverte de la biodiversité toute particulière issue des combats.

L'ONF en bref

Entreprise publique de la filière forêt-bois, l'ONF rassemble près de 10 000 professionnels en métropole et outre-mer. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. L'Office réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises.